

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 286 [i.e. 285]

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

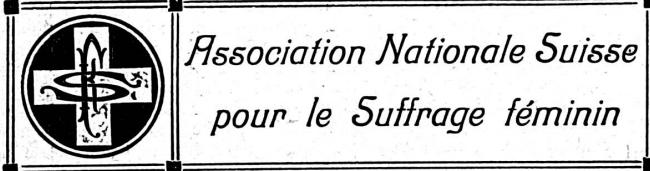
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

organisé des cours, ainsi que la Société d'Utilité publique en Suisse allemande; mais c'est loin d'être suffisant. Il faut enfin, a conclu M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut Rousseau, que des relations plus suivies s'établissent entre l'école et la famille; les déficits de la famille sont si souvent à l'origine des troubles physiques ou mentaux de l'écolier. Soutenons donc les efforts tentés ici et là par nos Sociétés féminines, les « Dames de Morges », les Unions de Femmes, les réunions de mères, etc.

S. BONARD.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Ce fut une assemblée charmante, pleine de vie et d'entrain, que celle de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, tenue dans les locaux accueillants et fleuris de la rue Etienne-Dumont. Mme Gourd, qui présidait, présenta d'abord un rapport aussi substantiel que vivant sur l'activité du Comité durant le dernier exercice: propagande par la presse, par la T.S.F., par l'affichage à l'occasion de votations populaires, par les thés suffragistes, qui sont devenus maintenant une institution classique; démarches diverses, soit en matière de vote des femmes — et ici il faut nettement stipuler que l'Association genevoise est complètement étrangère à la malheureuse requête du « sextuor de Genève », comme l'a baptisée la presse, les suffragistes organisées étant bien trop renseignées pour se fourvoyer dans des démarches inconstitutionnelles! — soit en matière de questions féministes et civiques: surveillance des apprentissages, pastorat féminin, police féminine, jeux de hasard, protection de l'enfance, création de l'Asile pour femmes incurables, nomination de femmes dans des Commissions officielles, etc., etc. — Après le rapport financier et quelques communications concernant la Saffa et le cours de vacances suffragiste, Mrs. Abbott, ancienne rédactrice du journal féministe international *Jus Suffragii* et l'une des féministes anglaises les plus actives de l'heure actuelle, a exposé avec une verve et un humour charmants ce que les femmes anglaises ont fait en dix ans de leur bulletin de vote. Une simple comparaison en donnera une idée: de 1900 à 1918, avec mille peines, les femmes, qui n'étaient pas encore électrices, ont obtenu l'adoption de quatre petites lois qui les touchaient plus ou moins directement, alors que de 1918 à 1928, une fois le droit de vote féminin reconnu, 22 grandes lois d'importance capitale pour les femmes ont été votées par le Parlement. Notons parmi celles-ci des lois améliorant la situation des enfants illégitimes; la loi qui a permis aux femmes de devenir, non seulement avocates, mais encore juges de paix, membres du jury; celle qui donne à la mère des droits égaux à ceux du père sur son enfant, etc., etc. Mrs. Abbott, remarquablement traduite en français par Mme Marie Ginsberg, a ensuite crayonné le portrait des femmes députées anglaises, rendant notamment un hommage éclatant à l'activité admirable, toujours inspirée par les principes du vrai féminisme, de Lady Astor, et a terminé cette spirituelle causerie par des détails très vivants sur l'adoption de la récente loi qui reconnaît le droit de vote aux femmes de 21 à 30 ans, et qui couronne les efforts de toute une génération en Grande-Bretagne. Car l'égalité politique est la base indispensable de l'égalité économique et de l'égalité morale, sans lesquelles la personnalité humaine de la femme ne peut atteindre son véritable développement. — Un thé très animé, et qui s'est prolongé assez tard, a terminé cette fort jolie réunion.

S. F.

NEUCHATEL. — Union Féministe pour le Suffrage. — Notre Assemblée annuelle, toujours si attendue, nous apporta une fois de plus le réconfort et affermit notre esprit à se tendre chaque jour plus

ardemment vers le but que nous nous sommes loyalement et clairement fixé. Le rapport annuel enregistre quelques petites victoires dont nous sommes redébables à l'activité effective de notre Comité, zèle dont nous le remercions encore ici. Nous notons en outre avec satisfaction quelques nouvelles adhérentes qui nous sont venues spontanément. Notre section est ainsi portée à 133 membres actifs. Nous enregistrons avec chagrin le décès de M. Otto de Dardel, député au Conseil National, qui nous prêta son aide efficace en toute circonstance et nous encouragea souvent, grâce à la foi immuable qu'il eut toujours en notre bon droit. Au même moment, notre Société perdait le Dr Otto Billeter, un savant qui ne dédaigna pas d'affirmer ses sympathies et d'entrer en lice pour la bonne cause. — Selon le rapport de notre trésorière, l'exercice bouclé par un excédent minime, mais il n'est pourtant pas jugé nécessaire d'élever la cotisation; celle-ci reste donc fixée à 3 fr. 50 par an. Notre Comité, composé de 16 membres, est réélu pour l'année courante, et au milieu de chaleureux applaudissements, la présidence est confiée à l'unanimité à notre chère et dévouée présidente depuis 16 ans, Mme E. Porret.

Puis Mme Jeanrenaud évoque en quelques traits intéressants la grande figure de Joséphine Butler, comme suffragiste et apôtre de la lutte pour l'affranchissement féminin. — La présidente du Comité de Neuchâtel de la Saffa, Mme Junod, veut bien ensuite nous faire un rapport sur l'activité déployée dans notre canton pour cette Exposition dont nous espérons tant pour l'avancement de notre cause; et une autre collaboratrice nous donne la primeur de son travail sur l'effort féminin dans le commerce, l'hôtellerie et les administrations, dans le canton de Neuchâtel en particulier. Les chiffres éloquents cités par Mme Bernard-Quinche nous montrent que cet effort, pourtant considérable, est bien mal rémunéré et assez peu effectif si l'on considère qu'une quantité infime, pour ne pas dire nulle, de femmes est parvenue à une situation indépendante par son travail; cette stagnation est naturellement due aux mille embûches de tout genre que chaque jeune fille ou femme rencontre chez nous, ainsi qu'à la routine, à l'immuable et sainte routine!

J. M.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Réunion annuelle des déléguées des Frauenzentrale et des Unions de Femmes.

Il est toujours utile et enrichissant de prendre et de maintenir le contact avec les travailleuses d'autres cantons. C'est ce qu'ont expérimenté une fois de plus les déléguées des Frauenzentrale et des Unions de Femmes réunies à Bâle le 19 mai. Dans le gai local de la Pfluggasse, accueillant et fleuri, Suisses allemandes et Suisses romandes parlèrent du travail accompli pendant l'année écoulée, travail surtout pareil quant à la ligne suivie, mais variant à l'infini dans son application pratique. Les projets aussi furent exposés et chacune vit ainsi s'élargir son horizon. Les idées surgirent à profusion et aussi l'envie d'en faire autant, en entendant la déléguée de Zurich faire allusion aux rouages si perfectionnés de sa Zentrale; celle du canton de Vaud évoquer le souvenir du Frauntag qui rallia les 18 Unions de Femmes vaudoises et fut un plein succès, puisque des femmes n'appartenant à aucune société féminine se joignirent à cette manifestation; celle de Bâle décrire avec enthousiasme la « maison-restaurant » qui se construira prochainement dans un des jolis quartiers de la ville (le terrain est déjà choisi) pour abriter des femmes cherchant des logements à prix modérés, etc., etc. Il n'est pas possible d'énumérer toutes les activités dont l'image défila devant nos yeux. Mentionnons pourtant encore ce membre de l'Union de Saint-Gall, qui, pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre, prête sa jolie maison de campagne à de jeunes apprantes et ouvrières délicates. Celles-ci, tout en respirant l'air vivifiant, et en consacrant une partie de la journée au repos indispensable à la reprise du travail, reçoivent un enseignement ménager qui sera certainement fort utile à elles et à leurs familles.

Suggestives et documentées, les causeries de Mme Vischer (Zurich) sur le *Laboratoire d'essai de l'Association des ménagères de Berlin*, et de Mme Gerhard (Bâle) sur les *Allocations familiales*, donnèrent lieu à des entretiens nourris et firent toucher du doigt la nécessité pour les Unions d'étudier ces questions, afin d'être prêtes à agir un jour. Lorsque les déléguées se séparèrent, reconnaissantes de l'accueil chaleureux des Bâloises, elles emportèrent la conviction, renforcée encore, de l'utilité du travail des Unions, utilité qui grandit toujours à mesure que de nouvelles questions se posent et que l'idéal social s'élève.

R. B.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.